



BILAN ET SYNTHÈSE DE LA RECHERCHE-ACTION « Anticipation Vieillesse Habitat » **VERSION COURTE**

Pour la version complète :

<https://aueg.org/vieillesse-et-habitat/ressources-documents/>

<https://alertes38.org/bilan-et-synthese-de-la-recherche-action-anticipation-vieillesse-habitat/>

**Résultats et enseignements issus de l'expérimentation AVH
initiée par les associations AUEG et Alertes 38
et menée avec la Communauté de communes du Pays Le Grésivaudan**

*Démarche scientifique de recherche-action
en communication persuasive et contrôlée,
conduite avec le laboratoire CERAG de l'Université de Grenoble Alpes*



Remerciements

« Le présent n'est pas un passé en puissance, il est le moment du choix et de l'action. » Simone de Beauvoir

Anticipation-Vieillesse-Habitat, telle est l'expérimentation ambitieuse initiée par les associations AUEG et Alertes 38, qui a été menée sur le territoire du Grésivaudan dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre des collectivités territoriales (Département, Communauté de communes, CCAS), l'Université Grenoble Alpes et nos associations.

Nous remercions le Département de l'Isère, pour sa participation au comité de pilotage, son soutien financier et en particulier Mme Laura Bonnefoy, vice-présidente chargée de la dépendance et des handicaps, M. Eric Rumeau, alors directeur Santé et Autonomie, pour son soutien initial, Mmes Angélique Chapot et Laure Verger, respectivement directrice et chef du service autonomie pour le Territoire du Grésivaudan.

Nos remerciements vont également à la Communauté de communes Le Grésivaudan, son Président M. Francis Gimbert, et à Mrs Henri Baile et Bernard Michon, respectivement Vice-présidents du « logement et de l'habitat » et de « la solidarité et de la cohésion sociale », pour leur écoute et toute l'aide indéfectible apportée à la réalisation de cette expérimentation.

Merci particulièrement à M. Michaël Roche pour avoir permis, malgré toutes les difficultés de mise en œuvre, la concrétisation de cette expérimentation inédite qui a été intégrée dans une OPAH dont il est responsable de la maîtrise d'œuvre, et à Mme Annie Bon, chargée de projet, pour son rôle essentiel dans la coordination et la collecte des données notamment.

Merci à Mme Marie-Laure Gavard-Perret, professeure des universités en sciences de gestion, qui au sein du laboratoire CERAG a mené le travail de recherche et piloté l'expérimentation « communication ».

Merci au Pr Alain Franco pour ses conseils éclairés et son amical soutien.

Merci aux ergothérapeutes qui ont accepté de bousculer leurs emplois du temps chargés pour effectuer des visites à domicile dont la qualité a été unanimement reconnue.

Merci à M. Frédéric Gillet de la CAPEB, correspondant du label « Handibat » en Isère, pour sa disponibilité et ses conseils.

Merci à tous les financeurs dont la contribution a permis notamment de proposer aux ménages volontaires un diagnostic de leur habitat « gratuit » : Mme Geneviève Fioraso et Mrs. François Brottes, Pierre Ribeaud, et Olivier Véran, députés au moment du démarrage du projet, M. Patrick Malaterre du service d'action sociale d'AG2R la Mondiale, Mme Marie-Pierre Penet de la CARSAT Auvergne-Rhône-Alpes, M. Jan Wycech et Mmes Emmanuelle Tachker-Perli et Ghislaine Clet de la MACIF, ainsi que les communes du Grésivaudan qui ont financièrement soutenu le projet.

Nous tenons à remercier au sein de nos associations M. Bernard Fontan de l'AUEG qui a, entre autres apports précieux, œuvré pour le rapprochement de la Communauté de communes avec l'Université, Mmes Geneviève Bonnefon, Janine Dubus, Claudie Pernin et M. Claude Fages d'Alertes 38 qui n'ont compté ni leur temps, ni leur énergie, ni leur persévérance pour la réussite du projet et la préparation de son bilan.

Merci également à tous les bénévoles d'Alertes et de l'AUEG qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au succès de cette expérimentation.

Merci enfin à M. Rudolf Bouh Mana, rédacteur minutieux et enthousiaste du rapport d'évaluation de cette expérimentation.

Anticipation-Vieillesse- Habitat : une action de prévention qui s'avère positive, une assurance pour l'avenir et un « bien vieillir » ; nous espérons qu'elle sera renouvelée sur d'autres territoires !

Président de l'AUEG
M. Malek BOUHAOUALA

Président d'Alertes 38
M. Gérard LANCOSME

Sommaire

1	Contexte	4
1.1	Définition de la démarche Anticipation Vieillesse Habitat (AVH)	7
1.2	Historique du déroulement de la démarche Anticipation Vieillesse Habitat initiée par les associations locales Alertes 38 et AUEG et expérimentée par la CCPG avec le laboratoire CERAG	8
1.3	Planning du déroulement du projet AVH de sa genèse à la fin de son expérimentation dans Le Grésivaudan par la CCPG marqué par le bilan évaluatif	9
1.4	L'organigramme des acteurs impliqués dans le déploiement de la démarche AVH	9
1.5	Illustration de l'organisation d'une expérimentation AVH type	10
6	Conclusion : les raisons d'un déploiement sur un autre territoire	11

Tableau des illustrations

Figure 1 : Historique du déroulement du projet AVH initié par Alertes 38 et AUEG, de sa genèse à son bilan évaluatif	9
Figure 2 : Illustration d'une organisation de déploiement AVH type.....	10

1 CONTEXTE

L'Alliance Université Entreprise de Grenoble (AUEG), laboratoire d'idées reconnu pour la pertinence de ses démarches prospectives et Alertes 38, une association qui milite pour la qualité de vie des personnes âgées se sont naturellement associées pour porter ce projet expérimental, une démarche stratégique déployée concrètement sur un territoire en partenariat avec tous les acteurs nécessaires à la réussite du projet.

L'AUEG s'est investie depuis 2008 sur le thème de la **Santé de la Personne** à l'initiative d'Alain Franco et Jean Bornarel. Un groupe de réflexion a ainsi défriché ce thème majeur avec diverses orientations et notamment celle du DMP (Dossier médical personnel, aujourd'hui partagé). C'est dans ce contexte, qu'un groupe de réflexion **Vieillessement et Habitat*** a été créé en 2013 sous la responsabilité de Bernard Fontan. Son travail a été centré sur l'habitat et plus précisément sur l'adaptation du logement, condition du bien vivre et du maintien à domicile de la personne âgée.

L'association Alertes 38 quant à elle, anime depuis de nombreuses années une commission de travail « alternatives » sur « **la question de l'habitat quand on avance en âge** » pilotée par **Jean Giard et Claude Fages**. Elle a d'ailleurs édité fin 2017 un opuscule compilant toutes ses analyses, recherches et propositions sur cette thématique. Elle a par ailleurs organisé de nombreuses conférences sur le sujet et notamment deux colloques sur le territoire du Grésivaudan. C'est d'ailleurs à la suite du deuxième colloque qu'est née l'idée de conduire l'expérimentation « Anticipation : Vieillessement et Habitat ».

La rencontre entre l'Alliance et Alertes 38 a permis d'initier une recherche-action dans le but de recenser les éléments de blocage, les freins et de proposer une démarche.

L'action a été soutenue **financièrement** par le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, AG2R La Mondiale et la CARSAT, **la MACIF, des parlementaires isérois par le biais de leur dotation, et par de nombreux CCAS. Ces soutiens financiers ont permis de passer commande à des laboratoires aux compétences adaptées, tels PACTE, CERAG et d'assurer le financement des diagnostics effectués par les ergothérapeutes.**

Cette recherche-action a été réalisée sur le territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan dont l'implication a été déterminante. Le dossier présenté est un memorandum interne aux associations AUEG et ALERTES 38. Il constitue un memo qui devrait permettre de mettre en place des opérations d'information et réaliser un mémo-guide pour que d'autres territoires développent des actions à diverses échelles.

Nous remercions au nom de l'Alliance et d'Alertes 38 toutes les personnes physiques et morales qui ont permis la réalisation de cette expérimentation et nous souhaitons évidemment qu'elle permette le développement d'actions similaires au bénéfice des citoyens et des territoires.

Gérard LANCOSME
Président d'Alertes 38

Malek BOUHAOUALA,
Président AUEG

NB

Pour plus d'information, consulter :

sur le site de l'AUEG le thème Vieillesse et Habitat : <https://aueg.org/vieillesse-et-habitat/>

sur le site d'Alertes Isère :

<https://alertes38.org>

* Membres du groupe de réflexion Vieillesse et Habitat :
Véronique Chirié (TASDA), Claude Fages (Alertes 38), Bernard Fontan (AUEG), Alain Franco,
Cédric Mazzone (UIAD), Hervé Provost (Orange Labs/AUEG), Stéphane Sage (AG2R La Mondiale)

1.1 Définition de la démarche Anticipation Vieillesse Habitat (AVH)

Les associations **Alertes 38** et **AUEG** imaginent et initient la démarche **Anticipation Vieillesse Habitat (AVH)**.

La démarche AVH s'assimile à la mise en condition opérationnelle d'une **campagne de communication** dont l'objectif premier est **de sensibiliser les personnes de 70 à 80 ans** :

- ⇒ aux gains induits par l'anticipation des travaux d'adaptation de leur logement et de leur habitat,
- ⇒ aux moyens et leviers disponibles pour y parvenir en fonction de leur situation financière, et à s'engager dans l'action.

Cette approche originale repose sur des techniques de **communication et de marketing** innovantes, issues de travaux de **recherche** (démarche scientifique) destinés exclusivement à un public de **personnes âgées** sur un territoire déterminé.

Il s'agit de convaincre des personnes qui avancent en âge mais qui ne présentent aucune « perte d'autonomie », d'anticiper l'adaptation de leur habitat afin qu'elles puissent rester le plus longtemps chez elles, même quand elles seront « dépendantes ».

Limitée dans le temps, cette campagne se caractérise essentiellement par :

- ⇒ l'envoi d'une **plaquette** ou **support de communication (sensibilisation)** spécifique aux personnes âgées et à un territoire bien déterminé,
- ⇒ la mise à disposition d'un **numéro de téléphone dédié** au seul traitement des appels pour qualifier les demandes des **personnes âgées exposées** à la campagne AVH,
- ⇒ le **traitement des demandes** des **personnes âgées appelantes** avec la **vérification** de l'**éligibilité d'abord aux dispositifs existants, puis au dispositif « Alertes »**,
- ⇒ la proposition aux personnes âgées appelantes et éligibles d'un **diagnostic gratuit** de leur logement et de leur habitat par un **ergothérapeute local** spécialisé dans le domaine.

La démarche AVH s'ouvre à des **services complémentaires** en fonction à la fois des prérogatives de l'opérateur qui la porte, de ses partenaires locaux, et des spécificités du territoire comme de la personne qui en bénéficie :

- ⇒ le **conseil et l'orientation** de la personne âgée exposée et appelante vers **un autre dispositif ou prestation** existant, disponible sur le territoire, **prioritaire sur le diagnostic « Alertes » et/ou davantage approprié à sa situation personnelle**,
- ⇒ le **conseil et l'assistance** de la personne âgée pour le **financement des travaux** et/ou le **montage de dossier de demande**,
- ⇒ le **suivi** d'avancement de la demande de la personne âgée, le traitement de ses **réclamations** le cas échéant.

L'objectif de la démarche AVH est de susciter, chez les **personnes âgées exposées à la campagne de communication**, une **prise de conscience** afin d'anticiper le **passage à l'action, et à la prise de décisions** :

- ⇒ dans un 1^{er} temps en appelant le numéro dédié et en réalisant un **diagnostic gratuit** de leur logement par un **ergothérapeute**,
- ⇒ dans un 2nd temps en effectuant les **travaux d'adaptation de leur habitat** préconisés par l'ergothérapeute à l'issue de sa visite, idéalement par un artisan local « agréé ».

La première occurrence de cette démarche se concrétise par une expérimentation sur le territoire du Grésivaudan menée par la Communauté de communes du Pays Le Grésivaudan (CCPG).

Le **bilan évaluatif global** est élaboré à partir des retours d'expérience des incontournables acteurs qui ont contribué à l'aboutissement de **l'expérimentation AVH originale et innovante** menée avec la **CCPG** en articulation avec ses dispositifs en matière de politique du logement au niveau local.

L'élaboration et la mise en œuvre de l'expérimentation AVH sur un territoire s'avèrent d'autant plus pertinentes qu'il existe des programmes relatifs à l'aménagement du logement et de l'habitat lancés sur le territoire concerné.

Le bilan de l'expérimentation AVH interroge à ce titre sur l'opportunité d'articulation et d'intégration de la campagne de communication AVH et le service de diagnostics d'ergothérapeutes gratuits avec :

- ⇒ la réalisation d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) lancée fin mars 2017 par la CCPG,
- ⇒ la prestation « Bien chez moi » de **Agirc Arrco**.

Dans Le Grésivaudan, **Soliha**¹ est l'opérateur mandaté par la CCPG pour l'OPAH. Celui d'**Agirc Arrco** dans le département de l'Isère est **Domplus**.

La CCPG assure l'orientation des **appelants** vers le dispositif ou l'opérateur le mieux adapté à son profil grâce à une organisation en guichet unique.

La démarche AVH génère-t-elle un effet de levier ponctuel au niveau de Soliha et de Bien chez moi ? Le dispositif Alertes est-il bénéfique à la croissance de l'activité des ergothérapeutes locaux ou à celle des artisans ? Le bilan évaluatif apporte des éléments de réponses intéressantes pour la mise en œuvre et la pérennisation d'un tel modèle sur un ou plusieurs autres territoires.

Il met également en évidence qu'une des principales conditions du succès de bout en bout de la recherche action et de son évaluation réside dans la capacité :

- ⇒ pour la démarche AVH à s'appuyer sur plusieurs dispositifs,
- ⇒ pour l'ensemble des dispositifs en question à remonter les informations sur l'effectivité :
 - des visites à domicile (VAD) des ergothérapeutes,
 - de la réalisation des travaux préconisés.

1.2 Historique du déroulement de la démarche Anticipation Vieillesse Habitat initiée par les associations locales Alertes 38 et AUEG et expérimentée par la CCPG avec le laboratoire CERAG

La démarche « Anticipation Vieillesse Habitat » ou « **expérimentation AVH** » fut initiée par les associations **AUEG** et **Alertes 38**. Le projet démarre suite à la parution des rapports Broussy, Aquino et Pinville, en écho au rapport de la Mission « Vivre chez soi » du Professeur Alain Franco². Il s'étale sur plus de 5 ans en 4 grandes périodes :

- ⇒ la **genèse** de la démarche AVH, phase de réflexions des associations qui se déroule du printemps 2013 à la convergence définitive des associations en janvier 2015,
- ⇒ la **définition** de la démarche AVH ponctuée par le colloque fédérateur et fondateur « Bien Vieillir en Grésivaudan, l'habitat quand on avance en âge » organisé par **Alertes 38** le **13 octobre 2015**. Elle se conclut par l'obtention d'un rendez-vous de présentation du projet d'expérimentation AVH au Président et aux Vice-présidents de la CCPG, et plus symboliquement par l'adoption de la loi ASV 1 (Adaptation de la Société au Vieillesse),
- ⇒ **l'expérimentation du projet AVH** menée par la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCPG) avec la contribution du laboratoire CERAG pour la partie communication scientifique se compose de 3 étapes. Elle démarre avec la **décision de « GO » de la CCPG**, aboutissement des actions de lobbying des associations **Alertes 38** et **AUEG** :
 - une étape de **conception** du **projet expérimentation AVH** au cours de laquelle :
 - le projet du Grésivaudan est spécifié à façon (prise en compte du contexte local),
 - la **recherche action** du laboratoire **CERAG** (Centre d'Études et de Recherche Appliquées à la Gestion) est lancée (état de l'art et recherche qualitative) avec la **réalisation des plaquettes de communication** dédiée à l'expérimentation,
 - une étape de **tests et de validation** à l'issue de laquelle le protocole de mise en condition opérationnelle du parcours AVH pour Le Grésivaudan et la plaquette de communication retenue sont validés,
 - une étape de **déploiement** au cours de laquelle le processus métier AVH se déroule en mode quasi-industrialisé avec ses 4 phases :
 - la phase de **communication persuasive et contrôlée** : envoi des courriers aux personnes âgées (PA) de 70-80 ans,

¹ Anciennement Réseau PACT et Réseau Habitat & Développement, Soliha est une association privée au service de l'habitat.

² Pr Alain Franco, Rapport de la mission "Vivre chez soi", 2010. Présenté à Mme Nora Berra, Secrétaire d'Etat en charge des Aînés.

- la phase de **traitement des appels** avec **l'éligibilité et l'orientation des PA**,
- la phase de **visite à domicile** d'ergothérapeutes pour la réalisation de **diagnostics**,
- la phase de suivi de la **réalisation des travaux, point d'étape actuel**.

⇒ **l'évaluation globale** du projet traitée (dans un contexte propre à l'organisation de la CCPG) en parallèle de l'expérimentation AVH-CCPG car portée par **Alertes 38** et **AUEG**.

Cette dernière période est le cœur du présent document. La finalité du bilan évaluatif global consiste :

- à mettre en évidence les facteurs de succès, les gains obtenus et les points d'amélioration,
- à la proposition d'un planning réaliste et optimisé à l'adresse d'un futur opérateur tiers de confiance qui envisage de lancer une expérimentation AVH sur son territoire.

L'atteinte de cette finalité est possible grâce au retour d'expériences de l'expérimentation de la CCPG et de ses partenaires.

1.3 Planning du déroulement du projet AVH de sa genèse à la fin de son expérimentation dans Le Grésivaudan par la CCPG marqué par le bilan évaluatif

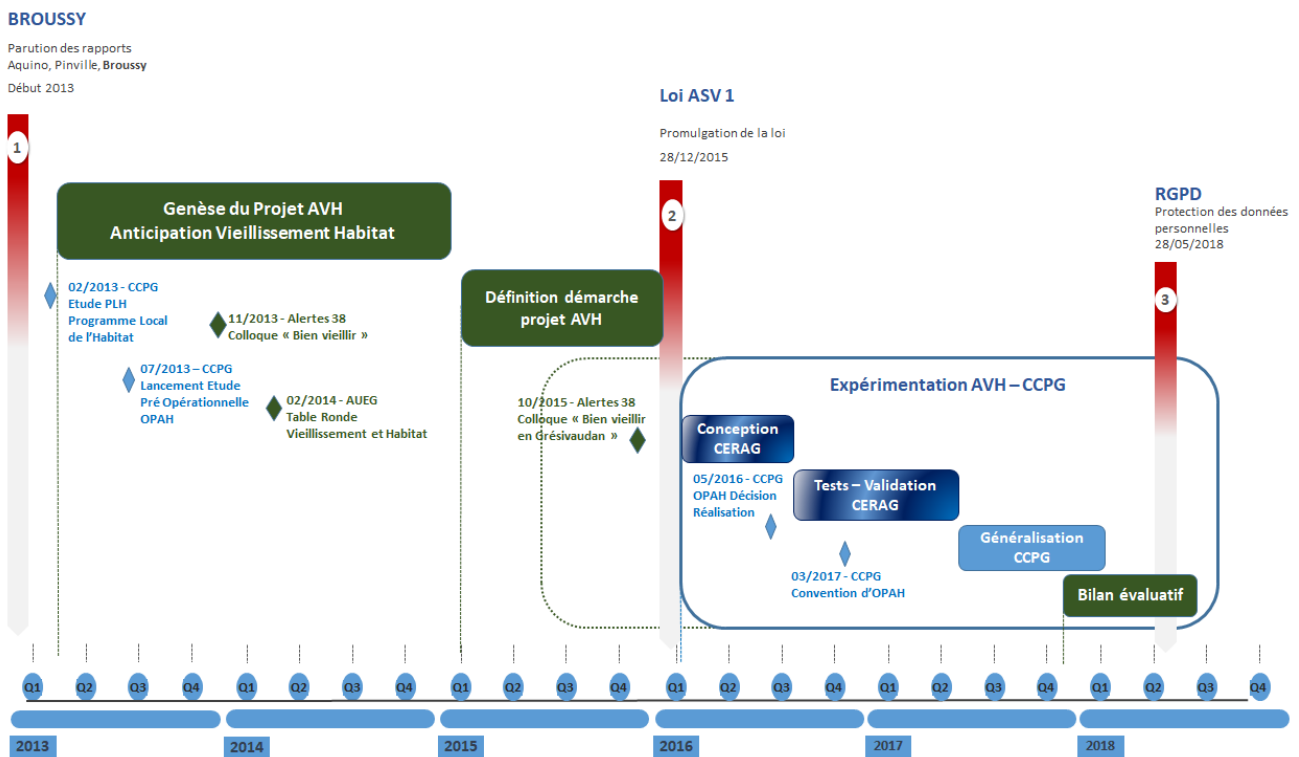


Figure 1 : Historique du déroulement du projet AVH initié par Alertes 38 et AUEG, de sa genèse à son bilan évaluatif

1.4 L'organigramme des acteurs impliqués dans le déploiement de la démarche AVH

L'organigramme suivant ressort du bilan pour la mise en œuvre et la pérennisation de la démarche :

- ⇒ chargé de mettre en œuvre l'expérimentation AVH, **le territoire** est donneur d'ordre et financeur de la démarche et s'appuie sur ses ressources internes et des partenaires ou prestataires de proximité :
 - la cellule de coordination en charge de la qualification des appels, de l'orientation des appelants et de leur mise en relation avec les partenaires. Elle est habilitée à collecter les informations et à les partager avec les acteurs dûment accrédités,

- la cellule de marketing et de communication pour l'élaboration des plaquettes de communication, la signature de la lettre d'accompagnement des élus et l'envoi des courriers aux personnes âgées ciblées,
- la cellule ou « pool » d'ergothérapeutes de proximité en charge des diagnostics « Alertes »,
- une cellule d'artisans idéalement labellisés (Handibat ou autre),
- les opérateurs en charge des dispositifs et prestations des caisses de retraite et/ou d'Opération Programmée, par exemple :
 - GIE Agirc Arrco,
 - Soliha,
 - bailleurs sociaux,...
- les consultants experts : suivi de projet, gestion des données, collecte, partage et exploitation des données, évaluation,
- les associations locales le cas échéant, notamment pour diffuser l'information.

1.5 Illustration de l'organisation d'une expérimentation AVH type

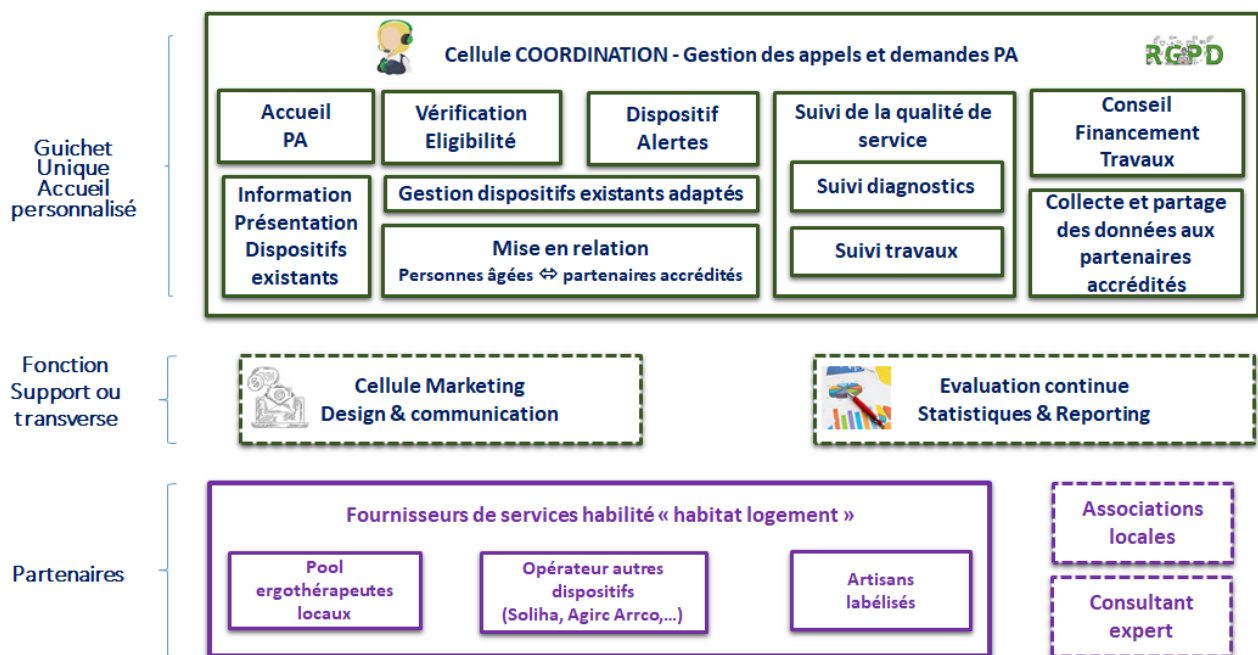


Figure 2 : Illustration d'une organisation de déploiement AVH type

Le bilan de la recherche action « Anticipation Vieillesse Habitat » permet de conclure que l'initiative lancée par Alertes 38 et AUEG a été un réel succès et montre les bénéfices qui justifient le déploiement sur d'autres territoires.

L'originalité et la force de l'initiative proviennent du partenariat unique entre 4 types d'entités :

- le monde associatif,
- les collectivités territoriales (3 niveaux : département, EPCI, commune),
- l'université,
- le monde économique avec artisans et ergothérapeutes.

Une attention particulière devra être portée aux personnes âgées à revenu modeste afin d'obtenir des taux d'adhésion et de mise en action équivalents à ceux des autres PA.

- ❖ L'expérimentation AVH s'inscrit dans une démarche de prévention qui par l'adaptation du logement et/ou de l'habitat, permet de maintenir l'autonomie des personnes qui vieillissent.
- ❖ Les résultats de la campagne de communication persuasive et contrôlée et l'expérimentation AVH incitent clairement les PA qui y sont exposées à un passage à l'action en 3 temps :
 - ⇒ appelantes, elles contactent la coordination dans des délais relativement courts (souvent immédiats) pour s'inscrire dans la démarche AVH et être orientées vers la réalisation d'un diagnostic gratuit de leur domicile,
 - ⇒ éligibles et orientées, elles obtiennent dans le cas d'Alertes et de Bien chez moi un rendez-vous et acceptent presque toutes la visite à domicile de l'ergothérapeute dont elles sont satisfaites,
 - ⇒ diagnostiquées, une grande majorité d'entre elles affiche une intention de faire des travaux conformément aux préconisations des ergothérapeutes, la moitié d'entre elles les ayant déjà réalisés au moment des entretiens.
- ❖ Avec une moyenne d'âge de 75 ans des PA éligibles, la démarche AVH contribue à diminuer la moyenne d'âge des PA diagnostiquées Bien chez moi et à son ancrage dans un modèle de prévention.
- ❖ Avec 80 PA orientées Bien chez moi, l'expérimentation AVH révèle son rôle de prescripteur vis-à-vis de cette prestation modélisée d'Agirc Arrco. L'expérimentation AVH sur le territoire Le Grésivaudan, génère une soixantaine de diagnostics Bien chez moi alors que, en Rhône Alpes, Agirc Arrco affiche environ 360 diagnostics Bien chez moi à l'année.

L'adhésion entre l'expérimentation AVH et la prestation Bien chez moi est une réussite et gagnerait à être améliorée, notamment avec la mise en œuvre de passerelle qui faciliterait les échanges d'informations post-diagnostics.

- ❖ Le niveau de revenu des PA éligibles à l'offre de l'opérateur social est nettement inférieur à celui des PA éligibles Bien chez moi ou Alertes. Leur taux de passage à l'action est également bas. On constate que parmi les PA à revenu modeste le taux d'adhésion à la démarche AVH est plus faible que la moyenne alors que le taux d'abandon est plus élevé que pour des PA éligibles Bien chez moi ou Alertes.

L'intervention d'un opérateur social devrait idéalement permettre aux PA à revenu modeste de bénéficier d'une offre de diagnostics identique et d'adhérer à la démarche d'anticipation dans les mêmes proportions que les autres PA.

- ❖ La situation familiale des PA éligibles et diagnostiquées influence significativement le taux d'adhésion à la démarche AVH. Du fait du ciblage des PA de 70-80 ans :
 - ⇒ la majorité des personnes vivent en couple,
 - ⇒ parmi les personnes seules, on observe une large majorité de femmes,
 - ⇒ les PA appelantes sont principalement des hommes, plus enclin à l'action lorsqu'ils sont en couple,
 - ⇒ en revanche les hommes semblent moins enclins à passer à l'action lorsqu'ils sont seuls.

Par conséquent, il convient d'organiser la communication en prenant en compte de manière plus fine les situations familiales pour 2 raisons essentielles :

- ⇒ les aménagements du domicile faits pour le référent au temps T bénéficieront à son conjoint à terme qui se retrouve de fait dans une démarche d'anticipation travaux,
 - ⇒ un domicile aménagé pour le conjoint référent améliore la qualité de vie de la personne qui l'accompagne et s'inscrit dans une démarche de prévention bénéfique à un aidant avéré ou à venir.
-
- ❖ Une des raisons intéressantes à mentionner pour un déploiement sur un autre territoire est que l'expérimentation AVH dynamise l'activité locale des ergothérapeutes et des artisans.

6 887 personnes âgées de 70 à 80 ans destinataires des plaquettes de communication sont sensibilisées aux gains d'une anticipation de leur logement et de leur habitat :

- ⇒ 229 ont appelé la cellule de coordination,
- ⇒ 162 diagnostics sont effectués par des ergothérapeutes qui donnent lieu à autant de préconisations de travaux d'adaptation ou de recommandation en prévention de chutes ou d'accidents domestiques ; de plus, la visite de l'ergothérapeute a permis de détecter des risques ou des situations particulières à prendre en compte,
- ⇒ 45 demandes de travaux sont adressées à des artisans qui les ont réalisés et une soixantaine de demandes seraient en suspens... (point d'étape).

Enfin, pour conclure et en accord avec les rapports Franco et Broussy à l'origine de cette démarche, il conviendrait d'évaluer le coût de la non adaptation du logement relatif aux chutes et aux accidents de la vie, en rappelant d'une part le nombre de décès consécutif à une chute après 65 ans, soit plus de 9 000 par an, et d'autres part les conséquences douloureuses et souvent dramatiques pour les personnes accidentées, sans compter le coût social important.

Mais ceci dépasse les objectifs que se sont assignés les initiateurs de la démarche AVH, **Alertes 38** et **AUEG**.